

PACK GENOMIQUE

Le nouveau moteur de recherche en race Gasconne

Version 03/06/2016

Fin 2015, les premiers index génomiques ont été publiés dans les 3 plus grandes races à viande spécialisées. Cela n'a pas pu être possible en race Gasconne. Celle-ci n'a pas pu constituer une population de référence génotypée (*informations du génome connues*) et phénotypée (*performances connues*) de taille suffisante.

La sélection génomique est une méthode qui permet de choisir des candidats à la reproduction non plus seulement à partir des performances et des généalogies (sélection possible après plusieurs années) mais, également, sur les informations connues de leur génome (sélection possible dès leur naissance).

La précision des index génomiques, est d'autant plus élevée que le nombre d'animaux de la population de référence, est important et que les phénotypes recueillis sont précis. La génomique ne repose donc pas seulement sur un prélèvement de sang ou de cartilage (A.D.N.) mais aussi sur une collecte de phénotypes de qualité sur le terrain.

Les méthodes, les techniques et les coûts évoluent rapidement. L'élaboration d'un « pack génomique » doit permettre d'anticiper une future mise en place de la sélection génomique au moment opportun au sein de la race.

Pour cela, il est nécessaire de récolter de nouveaux phénotypes en qualité et en quantité ainsi que de réaliser le stockage de matériel génétique pour déterminer le génotypage au moment le plus opportun.

Les éleveurs retenus, pour adhérer à ce pack génomique, ont l'honneur d'être choisis pour leur technicité dans leur travail quotidien. Ils auront le mérite d'être mis en avant en tant que « ferme-station ».

Les éleveurs participeront, par leur implication, au développement de la race. Ils seront privilégiés en étant les premiers à bénéficier de résultats en matière de sélection génomique.

CONTRAT

Entre les soussignés,

D'une part,

Le GROUPE GASCON représenté par son directeur Mr Jean-Pierre GAJAN

Et d'autre part,

Nom..... (dénomination personne morale ou physique)

Représenté par (dénomination personne physique)

Adresse

.....

.....

.....

Il a été convenu ce qui suit

Objet

Le présent contrat est réalisé dans le cadre du montage d'un « pack génomique ». Il fixe les conditions à respecter par l'éleveur, et les contributions de chacune des parties.

Conditions de base requises

Pour intégrer le pack génomique, l'élevage doit être adhérent du Groupe Gascon, doit être en VA4 connecté avec au moins 80 % des veaux pesés et pointés. Il doit aussi être suivi au niveau de la Paratuberculose lors de la prophylaxie annuelle.

Données à collecter par un agent pour l'éleveur

- Le comportement des veaux en ferme

Cette mesure a pour objectif de supprimer du schéma de sélection tout animal ayant un comportement à risque ou étant difficilement manipulable, voire à plus long terme d'identifier des lignées moins dociles.

Le pointage du comportement des veaux en ferme (index COMPsev) est à réaliser sur l'ensemble des veaux au sevrage (agent B.C.).

NB : la Réactivité en cage n'est pas demandée (index REACsev).

- Typage MH, contrôle de filiation et stockage de matériel génétique

Aujourd'hui, grâce aux nombreux typages réalisés, le gène culard est géré correctement, il est utile dans la gestion de votre troupeau.

La race Gasconne ne possède pas assez de mâles indexés IBOVAL et donc « génotypables ». Il semble donc judicieux de stocker des prélèvements des génisses de l'année pour à terme disposer de suffisamment de matériel génétique.

La vérification des paternités permettra de garantir un travail de qualité.

La cohorte des génisses de l'année sera prélevée pour effectuer un typage MH, un contrôle de filiation ainsi que le stockage du prélèvement.

Le typage MH ne sera pas à réaliser sur les génisses déduites sauf si le résultat du contrôle de filiation n'est pas celui attendu.

- Mesure de l'ouverture pelvienne

La pelvimétrie a un intérêt de part sa forte héritabilité et de son lien avec la facilité de vêlage. Elle a ainsi une forte utilité pour un élevage. Elle peut constituer un outil supplémentaire pour trier les génisses de renouvellement et une précieuse aide pour la gestion des accouplements. Sa mesure offre la possibilité de réduire la probabilité d'avoir un vêlage difficile. C'est un investissement génétique pour la conservation des facilités de naissance de la race et de son troupeau.

En adhérent au pack génomique, l'éleveur bénéficiera donc de résultats individuels de son troupeau que les autres n'ont pas.

Lors de la pelvimétrie la pesée de la génisse est obligatoire s'il n'y a pas eu de pesée récente. De plus, l'intervention d'un vétérinaire est nécessaire pour réaliser une anesthésie épidurale basse.

La mesure de l'ouverture pelvienne est à faire sur toutes les génisses de 18 à 24 mois avant la saillie (agent habilité).

➤ Pointage mamelle

Ce pointage a lieu sur les vaches de 5 ans qui allaitent. Pour une exhaustivité des pointages un passage supplémentaire sera certainement nécessaire.

Le pointage mamelle est à réaliser sur l'intégralité des mères (agent Q.S.).

Données à renseigner par l'éleveur

➤ Fiches vêlages

Il ne faut pas oublier que les bonnes conditions de naissance sont l'un des principaux atouts de la race Gasconne, avec 99 % de vêlages faciles pour l'ensemble de la population et 98 % pour les premiers vêlages. Il est donc important de rester vigilant pour ne pas voir ce pourcentage se dégrader.

Le renseignement, de ces fiches vêlages, permettra de mieux appréhender les conditions de naissance ainsi que la vigueur des veaux.

Les fiches seront sous format informatique (en ligne) pour faciliter la saisie.

Il est demandé de remplir les fiches vêlages pour la totalité des vêlages et de renseigner au moins 80 % des tours de poitrine mesurés. Pour les poids de naissance, l'éleveur s'engage à peser un maximum de veaux possibles.

➤ Transhumance

Actuellement, les dates de montées en estive sont renseignées mais les dates de descentes restent approximatives, sachant qu'elles sont notées en même temps que la date de montée. L'objectif étant de mieux appréhender les pratiques pendant la saison de transhumance.

Pour les éleveurs concernés les dates de descente précoce (taureaux, veaux, autres...) sont à notifier précisément.

➤ Fiches ONAB (Observatoire National des Anomalies Bovines)

Comme dans toutes les espèces, il existe des anomalies héréditaires. Chaque reproducteur diffuse des mutations qu'il porte. Or, quand ce sont des reproducteurs élités, la fréquence de ces mutations peut augmenter rapidement. Les conséquences peuvent être lourdes : baisse de l'efficacité du programme de sélection, perte économique... Pourtant peu d'anomalies sont déclarées alors que cela permettrait de référencer d'éventuelles maladies génétiques.

Les fiches pour l'ONAB sont à remplir dès la constatation de la naissance d'un veau présentant une anomalie.

Contributions financières

Pour que le pack génomique puisse se mettre en place, les investissements financiers de chaque partie doivent rester raisonnables.

- L'éleveur bénéficiera du contrôle de filiation et du stockage du matériel génétique qui seront financés par le collectif. (Actuellement, le typage mh est déjà réalisé dans les élevages : celui-ci reste par conséquent à la charge de l'éleveur).
- Au niveau de la pelvimétrie, le collectif paie l'agent pratiquant l'acte. Les frais vétérinaires seront assumés par l'éleveur. Le prix reste dépendant de chaque vétérinaire et est donc à discuter avec celui-ci. Il sera aussi demandé à l'éleveur d'être présent et d'assurer la contention nécessaire pour sa sécurité et celle du technicien.
- *A l'étude : un nombre, proportionnel à la taille du troupeau, d'IA gratuites pourraient être proposées pour la procréation de taureaux +/+ (le choix du reproducteur ne revient pas à l'éleveur) sur des vaches MAT +/+.*

Durée du contrat

La durée d'engagement dans le cadre de ce contrat est de 3 ans afin que les résultats soient scientifiquement valorisables.

Clauses de résiliations

Tout manquement, de l'une ou l'autre des parties, aux conditions fixées ci-dessus entraînera la fin de ce présent contrat.

Si l'une des deux parties souhaite mettre un terme à ce contrat, il en informera la partie concernée.

Fait le.....

A.....

En 2 exemplaires

Signature (précédé de la mention lu et approuvé)

Pour le Groupe Gascon

Pour Nom.....

Prénom.....

Qualité.....